

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 6 juillet 2015

### *Présents :*

Franck RAYNAL - Eric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Isabelle DULAURENS - Gilles CAPOT - Patricia GAU - Nathalie MAGNIER - Emmanuel MAGES - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Naji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Benoît GRANGE - Fatiha BOUAKKAOUI - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Pierrick LAGARRIGUE - Jean-François BOLZEC - Jean-Luc BOSC - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Laurence MENEZO - Karine PERES - Benoît RAUTUREAU - Marie-Céline LAFARIE - Maxime MARROT - Stéphanie JUILLARD - Dany DEBAULIEU - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - Philippe DESPUJOLS - Jean-Louis HAURIE - Charles ZAITER - Dominique DUMONT - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE - Betty DESPAGNE

### *Absents ayant donné procuration :*

Guy BENEYTOU	procuration à	Jean-Luc BOSC
Jérémie LANDREAU	procuration à	Franck RAYNAL
Zeineb LOUNICI	procuration à	Patricia GAU
Dominique POUSTYNNIKOFF	procuration à	Benoît RAUTUREAU
Caroline VION	procuration à	Laurence MENEZO
Samira EL KHADIR	procuration à	Philippe DESPUJOLS

### *Absents :*

Gladys THIEBAULT

*Secrétaire de séance :* Fatiha BOUAKKAOUI

\*\*\*

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mardi 26 mai 2015 à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Dany DEBAULIEU, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Betty DESPAGNE, Samira EL KHADIR et de MM. Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER.**

\*\*\*

**Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

\*\*\*

**aff n°DEL2015\_182 :** Contrat de Ville 2015/2020 de la Métropole bordelaise -  
Convention cadre

Le Conseil Municipal :

- approuve la Convention cadre du Contrat de ville de la Métropole bordelaise 2015/2020,
- autorise Monsieur le Maire à signer la Convention cadre du Contrat de Ville de la Métropole bordelaise 2015/2020.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_183 :** Contrat de Ville 2015/2020 de la Métropole bordelaise -  
Convention territoriale de Pessac

Le Conseil Municipal :

- approuve la Convention territoriale de Pessac proposée dans le cadre du Contrat de Ville

2015/2020 de la Métropole bordelaise,

- autorise Monsieur le Maire à signer la Convention territoriale de Pessac du Contrat de Ville 2015/2020 de la Métropole bordelaise ainsi que les documents afférents.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_184 : Contrat de Ville 2015/2020 de la Métropole bordelaise - Convention territoriale de Pessac - Programmation annuelle d'actions 2015**

Le Conseil Municipal :

- approuve la programmation d'actions 2015 de la Convention territoriale de Pessac du Contrat de Ville de la Métropole bordelaise,

- autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette programmation,

- décide de verser aux porteurs des actions la part Ville des subventions Politique de la Ville, selon le tableau de programmation joint en annexe.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_185 : Concession de gestion de service public du Stade nautique de Pessac**

Le Conseil Municipal :

- approuve et adopte le principe de Délégation de service public en vue de la réalisation des travaux de modernisation et de la gestion du service public du Stade nautique de Pessac pour une durée maximum de 15 ans,

- approuve le rapport de présentation joint en annexe, précisant le contenu de la Délégation de service public et les objectifs poursuivis,

- autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de consultation et à accomplir toutes les actions préparatoires à la passation du contrat de DSP et à entreprendre avec un ou des candidats ayant émis une offre, la négociation des conditions de gestion du service pour présenter au Conseil Municipal celle des offres remplissant le mieux les conditions de la présente consultation.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Contre : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Betty DESPAGNE, Samira EL KHADIR**

**Monsieur Jean-François BOLZEC ne prend pas part au vote.**

**aff n°DEL2015\_186 : 18ème édition du festival des Vibrations urbaines - Tarifs 2015**

Le Conseil Municipal :

- approuve les tarifs des activités de l'édition 2015 des Vibrations Urbaines,

- autorise Monsieur le Maire à signer les contrats relatifs à leurs mises en œuvre.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_187 : Service civique - Renouvellement de l'agrément**

Le Conseil Municipal :

- approuve le renouvellement du dispositif Service civique au sein des services municipaux,

- autorise Monsieur le Maire à solliciter un agrément auprès des services instructeurs du dispositif service civique,

- autorise Monsieur le Maire à accueillir et signer les contrats des volontaires en service civique,

- autorise Monsieur le Maire à signer les contrats ou partenariats se rapportant au service civique,

- approuve le versement de l'indemnité du volontaire accueilli.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_188** : Adoption du règlement intérieur des services péri et extra scolaires de la Ville de Pessac

Le Conseil Municipal :

- approuve la nouvelle version du règlement intérieur des services péri et extrascolaires joint en annexe.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Contre : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Betty DESPAGNE, Samira EL KHADIR**

**aff n°DEL2015\_189** : Convention cadre avec les associations intervenant dans le cadre des ateliers éducatifs

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet de convention cadre d'engagement des associations pour les ateliers éducatifs 2015/2016,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'ensemble des associations qui participent aux ateliers éducatifs.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_190** : Festival Sur Un Petit Nuage 2015 et Ateliers Jeune public inscrits dans le cadre de la saison culturelle 2015/2016 (Activité Spectacle Vivant) – Programmation et tarifs

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à l'ensemble de cette programmations et des actions de médiation,
- approuve les grilles tarifaires détaillées ci-dessus concernant les ventes d'abonnement, de places de spectacles et de participation aux ateliers et autres actions de médiation ainsi que de tickets repas.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_191** : Réseau des bibliothèques de Pessac – Tarifs de remboursement des documents / cartes d'inscription – année 2015

Le Conseil Municipal approuve les tarifs ci-dessus à compter du 13 juillet 2015.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_192** : Exercice 2015 - Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement

Le Conseil Municipal approuve, conformément à l'annexe jointe, l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

**Le présent rapport est adopté à la majorité.**

**Contre : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Betty DESPAGNE, Samira EL KHADIR**

**aff n°DEL2015\_193** : Exercice 2015 - Budget supplémentaire - Reprise des résultats 2014

Le Conseil Municipal approuve le Budget Supplémentaire de la Ville pour l'exercice 2015 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux sommes exposées dans l'annexe.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Contre : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS,**

**Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Betty DESPAGNE, Samira EL KHADIR**

**aff n°DEL2015\_194 : Exercice 2015 - Répartition n°5 des crédits de subventions**

Le Conseil Municipal procède à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau joint en annexe à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**MM. Jérémie LANDREAU, Naji YAHMDI, Benoît GRANGE, Laurent DESPLAT, Didier BROUSSARD, Benoît RAUTUREAU et Mmes Fatiha BOUAKKAOUI, Sylvie TRAUTMANN, Isabelle DULAURENS, Stéphanie JUILLARD, Gladys THIEBAULT ne prennent pas part au vote.**

**aff n°DEL2015\_195 : Exercice 2015 - Pertes sur créances irrécouvrables**

Le Conseil Municipal :

- accepte l'admission en non-valeur, pour un montant de 16 864,60 €, des produits communaux précités et selon la ventilation susmentionnée.
- prend acte du montant des créances éteintes qui s'élève à 341,66 €.
- dit que la régularisation de ces opérations donnera lieu à l'émission, au cours de l'exercice 2015, de trois mandats imputés respectivement à l'article 6541 (Créances admises en non valeur) du budget principal et du budget annexe du service des transports et à l'article 6542 (Créances éteintes) du budget principal.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_196 : Fourniture de produits et matériels d'entretien et de nettoyage pour les bâtiments communaux - années 2015/2018 - Attribution des marchés**

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés comme suit :
  - lot n°1 – Produits d'entretien attribué à PRO HYGIENE SERVICE/ORAPI HYGIENE SUD-OUEST situé 12 PEP du Bos Plan, 33750 Beychac et Cailleau, pour un montant minimum de 45 000,00 € H.T. pour la période initiale. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.
  - lot n°2 – Matériel d'entretien attribué à SPE AQUITAINE, 92, quai Wilson, 33130 Bègles, pour un montant minimum de 25 000,00 € H.T. pour la période initiale. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_197 : École élémentaire Joliot Curie - Amélioration thermique et mise aux normes de l'accessibilité - Avenants n°1 aux marchés n°13060A, 13060C, 13060D, 13060E et avenants n°2 aux marchés n°13060B et 13060F**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants n°1 aux marchés n°13060A, 13060C, 13060D, 13060E et les avenants n°2 aux marchés n°13060B et 13060F.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_198** : Contrat d'assurance SMACL "Dommages aux biens et risques annexes" - avenants n°3 et 4

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer les avenants n°3 et 4 au marché n°11088A conclu avec la SMACL et formalisant ces garanties,
- procède au règlement au profit de la SMACL de la somme de 1 469,65 € TTC.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_199** : Nettoyage des établissements à vocation culturelle, associative et sportive et des bureaux administratifs des sports de la ville de Pessac – avenant n°1 au marché 15016G

Le Conseil Municipal :

- approuve la souscription d'un avenant n°1 au lot n°7, du marché n°15016G « Nettoyage des établissements à vocation culturelle, associative et sportive et des bureaux administratifs des sports de la ville de Pessac » avec l'entreprise NET DIFFUSION pour un montant annuel de 37 878,84 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer cet avenant ainsi que tout document s'y rapportant avec la société NET DIFFUSION.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_200** : Restaurants administratifs - Tarifs 2015

Le Conseil Municipal :

- approuve les grilles tarifaires proposées,
- autorise Monsieur le Maire à dénoncer les conventions existantes et à signer les nouvelles conventions avec les organismes d'intérêt public et administrations accueillies.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Betty DESPAGNE, Samira EL KHADIR**

**aff n°DEL2015\_201** : Modification du tableau des effectifs de la Ville de Pessac au 1<sup>er</sup> janvier 2015

Le Conseil Municipal :

- approuve les créations et les suppressions de poste présentées ci-dessus,
- dit que ces modifications viennent modifier le tableau des effectifs joint en annexe du budget primitif de la commune.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_202** : Modification du rapport portant sur la situation des agents et programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme pluriannuel modifié d'accès à l'emploi titulaire prévu à l'article 17 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012, joint en annexe à la délibération.
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures utiles à sa mise en œuvre et notamment inscrire au budget les crédits nécessaires.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_203** : Octroi de la protection fonctionnelle au profit de trois agents de la Police municipale

Le Conseil Municipal décide d'octroyer le bénéfice de la protection fonctionnelle à trois

agents de police municipale.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_204 : Appel à projets "Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte" - Demandes de subventions**

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'État et de tout organisme pouvant apporter son soutien financier aux actions des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_205 : Stationnement en Centre Ville - Adaptation des règles de fonctionnement**

Le Conseil Municipal approuve la modification tarifaire suivante :

- 0 à 1 h : gratuit (avec saisie de la plaque d'immatriculation obligatoire),
  - 30 min : 2 € sans saisie ou 1h30 avec saisie de la plaque d'immatriculation,
  - 1h : 3 € sans saisie ou 2h avec saisie de la plaque d'immatriculation.
- déclare qu'elle est applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, considérant que la période du 14 juillet 2015 au 31 août 2015 reste gratuite.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_206 : Construction du Complexe sportif de Bellegrave - Approbation du contrat de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal :

- attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du complexe sportif de Bellegrave à Groupe A40 Architectes – 56, rue Paul Camelle, 33100 Bordeaux - pour un montant global de 1 015 000,00 € HT, soit 10,15 % (taux de rémunération de base : 9,50 % ; missions complémentaires (DIAG, HQE, EFAE, SSI) : 0,65 %) du montant prévisionnel des travaux fixé à 10 000 000,00 € HT (valeur mai 2015),
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre,
- autorise Monsieur le Maire à déposer les permis de démolir et de construire dans le cadre de cette opération.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Abstention : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER, Dominique DUMONT, Anne-Marie TOURNEPICHE, Betty DESPAGNE, Samira EL KHADIR**

**Contre : Laure CURVALE**

**aff n°DEL2015\_207 : Forêt du Bourgailh - Aménagements complémentaires et liaison vers le zoo - Demandes de subventions et approbation du programme**

Le Conseil Municipal :

- approuve le programme,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions au taux le plus élevé possible auprès des organismes pouvant intervenir dans le financement de cette opération,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**Contre : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Betty DESPAGNE, Samira EL KHADIR**

**M. Benoît RAUTUREAU ne prend pas part au vote.**

**aff n°DEL2015\_208** : Subvention à l'Agence d'Urbanisme (A'Urba) en application de la convention cadre de 2002

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention annuelle déterminant la subvention de 25 000 € allouée et l'échéancier correspondant,
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_209** : Allée Edith Piaf - Désaffectation et déclassement du domaine public communal et cession d'une bande de terrain

Le Conseil Municipal :

- approuve la désaffectation et le déclassement du domaine public communal de la bande de terrain devant être cédée ;
- autorise la cession à M. et Mme DUPUIS aux conditions mentionnées ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes pouvant intervenir dans cette affaire.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_210** : Avenue de Canéjan – Etat descriptif de division en volumes pour la réalisation d'un programme immobilier et d'un parc relais – Cessions à Eiffage Immobilier et Bordeaux Métropole

Le Conseil Municipal :

- donne son accord sur l'état descriptif de division en volumes pour la réalisation de ce programme ;
- donne son accord sur la cession du volume 1 à Bordeaux Métropole aux conditions mentionnées ci-dessus pour la réalisation du parc relais de stationnement ;
- donne son accord sur la cession du volume 2 à Eiffage Immobilier, ou à toute personne physique ou morale qui lui serait substituée, aux conditions mentionnées ci-dessus pour la réalisation de la résidence sociale et du foyer de jeunes travailleurs ;
- autorise Bordeaux Métropole et Eiffage Immobilier à prendre possession de manière anticipée des emprises nécessaires à leurs opérations ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes pouvant intervenir dans cette affaire.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2015\_211** : Projet urbain de Chappement-Lucildo - Ouverture de la concertation

Le Conseil Municipal décide de lancer une concertation avec les syndicats de quartier du secteur 4, et la Fédération des Syndicats de quartier, sous la forme d'une réunion et d'accompagner Bordeaux Métropole dans la concertation réglementaire qui va s'engager.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

***La séance est levée à 23h00.***